

Charte de l'école MBTS

Pourquoi une Charte ?

L'objectif de cette charte est d'explicitier les fondements et le fonctionnement associatif de l'école *Montessori by the Sea* (MBTS). **Notre souhait est qu'à l'école *Montessori by the Sea*, l'enfant prenne conscience du potentiel propre qui l'anime, et qui lui permettra de vivre une vie épanouie et heureuse.** Nous souhaitons favoriser la réussite de ce projet que nous menons ensemble, équipe et parents, autour de l'enfant.

Inscrire son enfant dans une école Montessori associative, privée et hors contrat, est un choix important et un engagement fort, basé sur une compréhension de la pédagogie qui y est proposée et sur une confiance et une transparence réciproque entre les familles inscrites et l'équipe pédagogique et éducative.

La pérennisation de l'école *Montessori by the Sea*, ainsi que l'équilibre, l'identité et le rayonnement de la structure seront le reflet immédiat de la qualité des échanges et de l'expression de confiance mutuelle entre le bureau de l'association Graine d'école Montessori, les familles engagées, l'encadrement pédagogique et l'ensemble des parties prenantes (partenaires, mécènes, soutiens, etc.).

Nous vous invitons donc à lire cette charte dans son intégralité, et à y apposer votre signature pour exprimer votre adhésion à ses principes.

I. Présentation de l'environnement de l'école

A. Organisation

1. L'association Graine d'école Montessori

L'école *Montessori by the Sea* est une école privée laïque hors contrat, créée et gérée de façon bénévole par l'association loi de 1901 Graine d'école Montessori. Les co-fondatrices de l'école ont fait le choix de fonctionner sous le statut juridique d'une association loi de 1901. Cela est porteur de sens. **La forme associative traduit institutionnellement la rencontre de souhaits et de projets autour de principes et de valeurs communes.**

Dans ses statuts, librement consultables, l'association Graine d'école Montessori s'est fixée comme objectif de diffuser la philosophie et les méthodes éducatives et pédagogiques initiées par Maria Montessori, notamment par la création et la gestion d'une école Montessori en s'inscrivant comme acteur local d'éducation et de créateur de liens sociaux.



Charte de l'école Montessori by the Sea – La Rochelle

Le rassemblement autour d'un objectif commun permet de créer une communauté éducative entre les familles et l'équipe pédagogique. L'investissement des familles bénévoles est indispensable pour le bon fonctionnement de l'école et l'épanouissement des enfants.

Le Bureau de l'association est l'organe de gouvernance de l'association et garantit que l'objet de l'association, conformément à ce qui est énoncé ci-dessus, est respecté en orientant et statuant sur les décisions qui permettent l'accomplissement du projet de l'école

2. L'école

La responsabilité pédagogique et éducative incombe à la direction travaillant de manière collaborative avec les éducateurs et assistants, par principe, tous formés à la pédagogie Montessori.

L'ensemble de l'équipe pédagogique continue à se former tout au long de l'année et s'engage à rencontrer des professionnels dès que nécessaire.

a) Une direction

Le directeur de l'école assure la direction administrative (respect de la réglementation applicable en vigueur, hygiène et sécurité) ainsi que la direction pédagogique et éducative de l'école. Ainsi, le directeur :

- Assure la sécurité des lieux et de ses occupants,
- Est garant et responsable de l'évolution du projet pédagogique et éducatif de l'école,
- Décide de l'évolution du projet pédagogique et éducatif basé sur la pédagogie de Maria Montessori,
- Décide et met en œuvre les modalités de concertation, de coopération et de cohérence de l'équipe pédagogique,
- Décide de l'opportunité d'un suivi avec un(e) professionnel(le) de l'enfance pour analyse collective de la pratique professionnelle de l'ensemble de l'équipe pédagogique,
- Décide de mettre en place un suivi par toute personne ou structure qualifiée pour apporter une aide, un éclairage ou un avis sur la mise en place ou la modification du projet de l'école.

b) Educateurs(rices) et assistant(e)s

Les éducateurs(rices) et assistant(e)s :

- Mettent en œuvre les modalités de concertation, de coopération et de cohérence de l'équipe pédagogique,
- Mettent au profit de l'application du projet pédagogique et éducatif leurs observations des enfants et en tirent des conséquences pour préparer leur ambiance et optimiser leur posture pédagogique et éducative,



Charte de l'école Montessori by the Sea – La Rochelle

- S'engagent en application du projet pédagogique et éducatif à alimenter la réflexion pédagogique et éducative.

Les membres de l'équipe pédagogique se réunissent autant que nécessaire pour travailler sur les orientations et décisions pédagogiques et éducatives des ambiances ainsi que la définition et mise en place de projets individuels et communs des ambiances de l'école. Les orientations et décisions pédagogiques et éducatives sont le reflet d'échanges clarifiés et respectueux en application du projet de l'école.

3. Les familles : les partenaires de l'école

Tous les parents sont invités à participer à la mise en place de projets validés par l'équipe pédagogique permettant à participer à l'épanouissement de la personnalité de chaque enfant, dans un esprit d'entraide et de bienveillance au regard du projet pédagogique et éducatif de l'école.

Des missions à mener, transmises chaque année par l'équipe pédagogique au bureau, sont nombreuses et la participation de tous **est indispensable** :

- Travaux intérieurs : aide pour de petits travaux, travaux d'entretien,
- Communication : promouvoir les événements de l'école,
- Animation d'atelier : les parents qui souhaitent partager une de leurs passions avec les enfants peuvent faire une proposition d'atelier à l'équipe pédagogique : culture d'un pays, artisanat, bricolage, activité corporelle ou artistique, etc. Ces interventions seront préparées en amont avec l'équipe pédagogique et validées par elle,
- Contribution à l'ouverture culturelle de l'école : nous souhaitons ouvrir l'école aux structures et aux professionnels qui pourraient répondre aux questionnements et aux intérêts des enfants (artistes, auteurs, chercheurs, techniciens, thérapeutes, etc...) ;
- Organisation d'événements : des événements seront organisés tout au long de l'année (fêtes, kermesse, tombola)...

Les parents ne sont pas responsables du projet pédagogique et éducatif de l'école.

Seule l'équipe pédagogique sera amenée à apporter des réflexions permettant une évolution du projet pédagogique et éducatif et à œuvrer pour sa mise en place, sur les temps d'école, auprès des enfants.

Œuvrer en faveur d'une co-éducation consistera à échanger autour du projet éducatif de l'école pour favoriser une meilleure compréhension de tous.



Charte de l'école Montessori by the Sea – La Rochelle

4. Parents et école : co-éducateurs, tous ensemble au service de l'enfant

Les parents et l'encadrement pédagogique souhaitent ensemble accompagner l'enfant au mieux dans son épanouissement et ses apprentissages par la pédagogie Montessori : les parents, l'équipe de l'école et le bureau forment de facto une « **communauté éducative** ». Les co-éducateurs ont une vraie responsabilité dans ce qu'ils montrent à chaque enfant, tant au niveau de leurs actions que de leurs paroles car l'enfant imite et absorbe son environnement, sa culture... Une cohérence serait à privilégier entre ce que vivent les enfants à la maison et à l'école.

Divers dispositifs sont prévus afin de permettre aux parents d'appréhender dans sa globalité le projet pédagogique et éducatif mis en œuvre dans l'école et de l'appliquer autant que faire se peut à la maison : des réunions d'école entre parents et équipe pédagogique, des rencontres informelles, un bilan individuel avec l'éducatrice deux fois par an, des temps des familles dans la classe, des propositions d'ateliers et conférences menés par des professionnels de l'enfance.

B. A la recherche d'une communication fluide et bienveillante

1. Des échanges réguliers

Il est essentiel que les familles et l'équipe dans un premier temps et selon le domaine d'intervention, en relation avec les membres du bureau de l'association Graine d'école Montessori, se réunissent et échangent dès que nécessaire. **La confiance réciproque est primordiale.** Afin que les échanges soient fluides et avant que ne s'installent des incompréhensions, des méfiances ou des non-dits, des réunions de groupe obligatoires (dans la mesure du possible) peuvent être organisées dans l'année.

2. Communiquer ses idées avec respect

En matière d'éducation, les sentiments et les positions de chacun sont souvent porteurs d'émotions fortes. **La qualité de l'accueil des enfants, leur développement et leur épanouissement, ainsi que celui de l'équipe pédagogique est en partie lié à la conduite et au comportement de toutes les personnes s'impliquant dans l'école.**

Pour cela, il **reviendra à chacun de trouver la juste mesure dans ses propos et d'apprendre à communiquer ses idées de façon sincère et respectueuse, sans jugement. Cela n'est pas inné mais s'apprend, s'acquiert et se pratique individuellement et/ou en groupe.**



Charte de l'école Montessori by the Sea – La Rochelle

Il est essentiel que chacun garde à l'esprit l'importance de **respecter le temps de la mise en place** organisationnelle et structurelle de l'école, et du travail de l'équipe pédagogique et de respecter le rythme différent de chaque enfant.

Les échanges entre les différents co-éducateurs (équipe pédagogique, parents et intervenants) devront par ailleurs toujours être menés tout en **respectant la vie privée de chaque famille**.

Les sujets ou questionnements au sujet de la vie de l'enfant à l'école seront abordés de vive voix sur les temps d'accueil du soir) ou en rendez-vous. Les mails sont réservés aux informations rapides ou à une prise de rendez- vous.

L'équipe pédagogique de l'école s'engage elle aussi à respecter le secret professionnel qui leur revient.

II. Les fondements pédagogiques et éducatifs de l'école

Nous souhaitons une école qui tienne compte des besoins de chaque enfant, où chacun pourra évoluer et s'intégrer à son rythme au sein d'une collectivité afin d'acquérir et de développer ses compétences psychosociales qui se définissent par :

- **la conscience de soi : reconnaître ce que je ressens,**
- **la gestion de soi : gérer ses émotions,**
- **la conscience sociale : apprécier les émotions et le point de vue des autres,**
- **les compétences relationnelles : établir et maintenir des relations positives, gérer les situations de manière constructive, savoir négocier ou demander de l'aide,**
- **la prise de décision responsable : prendre en compte l'ensemble des facteurs.**

Pour ce faire, l'école Montessori by the Sea a choisi d'appliquer la pédagogie Montessori ainsi qu'un cadre éducatif attentif et responsable.

La pédagogie de Maria Montessori est fondée sur la conviction que :

- l'enfant possède une force vitale qui le pousse à se construire lui-même et à acquérir son indépendance ;
- l'enfant a naturellement la volonté et le désir d'explorer, d'expérimenter, d'apprendre et de comprendre le monde qui l'entoure selon l'environnement dans lequel il évolue.



Charte de l'école Montessori by the Sea – La Rochelle

1. Chaque enfant est un être unique

Dans le respect de la pédagogie de Maria Montessori, notre projet pédagogique vise à considérer l'enfant dans sa globalité : dans ses dimensions physiques, cognitives, intellectuelles, sociales et émotionnelles.

Accompagner chacun à trouver sa place en soi, avec les autres et au milieu de son environnement, voilà le plus grand des enjeux de notre école.

Chaque enfant développe son propre potentiel et écrit sa propre histoire, à son rythme, en choisissant librement ses activités.

Accompagnés sur le chemin de leur autonomie, les enfants expriment et expérimentent leur liberté. Ils développent leur personnalité dans le respect de leur individualité propre, et se préparent à évoluer plus tard en écocitoyen responsable, ouvert et créatif.

Nous souhaitons permettre à chaque enfant de prendre conscience, d'écouter et d'apporter une réponse à ses besoins propres : sommeil, faim, besoin de se concentrer, d'apprendre, de découvrir, de s'exprimer, de sortir ou de s'isoler du groupe, etc. Ainsi, l'enfant acquiert peu à peu une meilleure connaissance de lui-même, et une plus grande autonomie. Étant respecté dans son unicité, l'enfant peut alors s'ouvrir aux autres.

Par la connaissance de soi, l'enfant arrive à définir ses besoins. Par la confiance en soi et l'estime de soi, l'enfant est capable d'explorer le monde, de développer son autonomie et de créer des liens sociaux harmonieux avec les autres, enfants et adultes. L'enfant n'a besoin ni de récompenses, ni de punitions pour privilégier la qualité du lien plutôt que l'efficacité immédiate. Cette approche permet de vivre ensemble en dehors de tout rapport de pouvoir ou de domination.

2. Une adaptation en douceur

Il sera proposé de faire des temps d'adaptation progressifs au sein du groupe pour les enfants de trois ans ou selon besoins spécifiques en accord avec l'équipe pédagogique. Chaque enfant ayant des besoins différents, cette adaptation sera mise en place en fonction des besoins de chacun et réfléchi en concertation avec les parents. Il importe pour l'enfant et l'ambiance de la classe que l'enfant soit prêt à vivre en collectivité. Après observations et échanges entre parents et équipe pédagogique, une rentrée ultérieure pourra être proposée si l'enfant ne parvient pas à s'adapter à la vie en collectivité et à se séparer de ses parents.



Charte de l'école Montessori by the Sea – La Rochelle

3. Des enfants libres et heureux d'apprendre

La joie et le plaisir sont les moteurs les plus puissants de l'apprentissage. L'enfant, par des expériences répétées autant de fois qu'il le souhaite, devient « auteur et acteur » de son propre développement. Il est donc important que l'enfant ait la liberté de mouvement et le libre choix des activités ce qui va permettre le développement de l'autonomie et de la responsabilisation.

Ainsi dans l'école, l'enfant pourra choisir librement ses activités et dans le respect des règles de vie de la classe. Puisqu'il choisit lui-même une activité qui l'intéresse et qu'il a la liberté d'y passer autant de temps que nécessaire, l'enfant est capable de se concentrer et les apprentissages en sont ainsi facilités.

4. Une réintégration possible au sein de l'Éducation nationale

Afin de permettre un retour facilité dans le système d'éducation classique, nous souhaitons nous assurer dans la mesure du possible que l'enfant ait acquis les connaissances et les savoirs définis par le socle commun des connaissances, des compétences et de culture.

Plusieurs entretiens seront organisés chaque trimestre entre l'enfant et l'éducateur de l'ambiance 6/9 ans, afin de mettre en exergue le suivi de ses apprentissages scolaires et sociaux. Ayant acquis de solides compétences psychosociales, l'enfant aura des facilités à revenir dans le système d'éducation classique.

III. Les moyens et outils pédagogiques

A. La pédagogie Montessori

L'enfant possède en lui des forces incroyables et des prédispositions intérieures (l'esprit absorbant, les périodes sensibles...) pour s'épanouir. Il a également besoin d'un environnement favorable à son développement préparé par l'équipe pédagogique.

Afin d'accompagner au mieux l'enfant dans son cheminement, l'équipe pédagogique accorde un soin particulier :

- à l'environnement dans lequel les enfants évoluent ;
- au rôle de l'adulte qui accompagne l'enfant ;
- au matériel spécifique proposé.

L'environnement préparé de l'école est constitué non seulement du matériel pédagogique proposé, de l'aménagement et de l'ambiance de la classe, mais aussi du groupe d'enfants, de l'éducateur et de l'assistant.



Charte de l'école Montessori by the Sea – La Rochelle

1. L'ambiance

L'aménagement de l'espace doit permettre à l'enfant de circuler librement pour accéder au matériel, de pouvoir se concentrer mais aussi d'interagir avec les autres.

L'environnement est structuré et ordonné : on ne trouve qu'un exemplaire de chaque matériel et chaque exemplaire a une place déterminée.

a) Aménagement de la salle de classe

L'aménagement de la salle de classe est réfléchi et évolutif pour s'adapter au mieux aux besoins des enfants

L'enfant y trouve du matériel didactique mis au point par Maria Montessori pour les enfants de 3 à 9 ans. Ce matériel est mis en place selon une disposition précise et classé en fonction du groupe auquel il appartient :

- matériel de vie pratique,
- matériel sensoriel,
- matériel de mathématiques,
- matériel de langage,
- matériel de découverte du monde (géographie, botanique, zoologie),
- matériel d'éducation cosmique,
- matériel d'arts.

Dans la classe, un coin dédié aux activités artistiques est en permanence à disposition.

Un coin de lecture et un coin pour écouter de la musique sont aménagés dans la salle de classe. L'enfant a également la possibilité de se reposer ou retrouver son calme intérieur, ainsi que d'exprimer ses émotions à tout moment dans des limites respectueuses de chacun.

Un lieu de détente est à disposition des enfants pour se poser à tout moment.

Une salle de sieste est ouverte tous les après-midis pour les plus jeunes.

b) Le soin de son environnement

L'adulte amènera l'enfant à prendre soin de cet environnement commun à tous en l'invitant à ranger le matériel utilisé, nettoyer, balayer... Cela invite au respect de son environnement et fait partie intégrante de la vie pratique de la pédagogie Montessori.



Charte de l'école Montessori by the Sea – La Rochelle

c) Le mélange des âges

Les enfants sont regroupés en une classe multi-âges : une ambiance 3/6 ans et une ambiance 6/9 ans. Le mélange des âges a pour objectif de développer les compétences sociales favorisant la collaboration, les échanges, le respect mutuel, l'entraide, et l'émulation au sein du groupe. Les petits s'enrichissent des grands, les grands apprennent aux plus jeunes.

Le mélange des âges et l'absence d'un système de notation favorisent la coopération tout en évitant la compétition.

La vie collective permet la découverte de la communication, de la complémentarité, des différences, de la convivialité, des conflits. Le groupe s'organise comme une petite société, et l'équipe a à cœur d'y faire vivre une bonne ambiance entre les enfants : règlement des conflits, entraide sont des éléments essentiels des apprentissages.

Les conflits sont abordés comme des éléments enrichissants, révélateurs du fonctionnement des comportements de chacun. Leur résolution est vécue comme un apprentissage à part entière, qui permet de définir et de comprendre les limites et les règles de vie de l'école.

Pour les temps de repas, de goûter, de jeux libres et l'élaboration de projets communs, les enfants des ambiances 3/6 ans et 6/9 ans se rejoignent.

2. Le rôle de l'éducateur Montessori

Le rôle des adultes est d'être dans un rôle d'accompagnement, d'observation et d'écoute.

a) Préparation de l'environnement

L'adulte a confiance en l'enfant et en son désir de grandir et d'apprendre par lui-même. L'une de ses tâches majeures consiste à préparer soigneusement l'environnement, afin que l'enfant puisse y trouver tout ce dont il a besoin. L'éducatrice veille à ce que l'atmosphère soit chaleureuse, paisible et sécurisante pour permettre à chaque enfant d'évoluer en harmonie avec son entourage. Ceci favorise non seulement ses apprentissages, mais également son développement émotionnel.

b) Observation : posture humble et en retrait

Le cœur du travail consiste à observer les enfants. Une observation fine et une présence délicate auprès de chaque enfant permet de bien le connaître, et ainsi de lui proposer ce dont il a besoin au moment même où il en manifeste le besoin : un encouragement positif pour persévérer afin de finaliser une activité, à choisir une activité, une aide utile et responsabilisante dans ses interactions



Charte de l'école Montessori by the Sea – La Rochelle

avec les autres, un moment pour se poser et identifier ses besoins. Cette observation permet également de suivre précisément l'évolution de chaque enfant.

c) Ecoute

Le rôle de l'éducatrice est de conduire l'enfant à se sentir capable, libre et autonome en ayant toujours à l'esprit que l'attitude de l'adulte envers lui aura une influence durable dans sa vie future.

L'éducatrice ne corrige pas et ne critique pas le travail de l'enfant : celui-ci découvre lui-même ses erreurs puisque le matériel pour la plupart est autocorrectif. Il ne récompense et ne le félicite pas car la véritable gratification du travail est la satisfaction pour l'enfant d'avoir trouvé l'erreur, de se corriger et de persévérer afin de réussir seul.

Une fois que l'enfant se sent en confiance avec son environnement et le matériel, l'adulte doit savoir s'effacer et ne pas déranger l'enfant lorsqu'il est concentré. Sa présence doit alors être ressentie comme celle d'un accompagnateur pouvant apporter une aide au moment où l'enfant en a exprimé le besoin.

L'éducateur Montessori ne se considère jamais comme le détenteur d'un savoir à transmettre mais davantage comme le révélateur de celui-ci. La transmission des connaissances est horizontale plutôt que verticale.

3. Le matériel Montessori pédagogique spécifique

Le matériel Montessori, dans son ensemble, constitue des aides au développement de l'enfant. Présenter du matériel Montessori demande une posture respectueuse du rythme de l'enfant et permet d'éveiller la motivation intrinsèque de chaque enfant.

La fonction principale du matériel est de permettre à l'enfant d'explorer le monde, de s'en saisir et de se construire. Il est conçu pour éveiller l'intérêt de l'enfant et il lui est proposé au moment où il est le plus réceptif. Cela permet à l'enfant de construire lui-même sa capacité de concentration et favorise ainsi son développement psychique et intellectuel.

Il est présenté progressivement, dans un ordre déterminé, en rapport avec l'évolution du travail de l'enfant.

Par ailleurs, comme le matériel est présent en un seul exemplaire, l'enfant doit apprendre à attendre son tour et à respecter le besoin de ses camarades.

Qualités du matériel :

- à la dimension de l'enfant,



Charte de l'école Montessori by the Sea – La Rochelle

- autocorrectif (pour la plupart), il contient le contrôle de l'erreur. En voyant seul ses erreurs, l'enfant s'émancipe du contrôle de l'adulte et se rend capable de juger par lui-même et pour lui-même son travail,
- beau, ce qui incite au respect du matériel : il appelle l'enfant par ses formes pures, ses couleurs, ses matériaux nobles, donnant ainsi l'envie de manipuler, de travailler,
- ordonné, l'ordre favorise la structuration intellectuelle, l'équilibre, l'harmonie,
- permet la répétition de l'exercice,
- progressif : un matériel isole une difficulté et fait travailler une notion et une seule à la fois. Chaque enfant peut ainsi progresser à son rythme.

Tout matériel introduit dans la classe doit aller dans ce sens.

Dans l'ambiance des 3-6 ans, la manipulation du matériel est prédominante donc très peu de travail sur papier sera présenté à l'enfant.

4. Temps de travail autonome

Les enfants doivent pouvoir bénéficier de la possibilité d'un temps d'activité autonome et sans interruption (individuelle ou de groupe pour les plus âgés) d'environ deux heures et demi, chaque matin et chaque après-midi **selon ce que l'enfant exprime comme envie et besoin**. Observer, écouter et répondre à son besoin de repos sont des moments constructifs pour l'enfant.

Cette organisation permet le respect du rythme de travail, la possibilité du libre choix de l'activité et la concentration de l'enfant dans sa tâche.

B. L'éducation bienveillante : vers une écocitoyenneté

1. L'épanouissement par la recherche autonome des besoins de chacun

Être indépendant consiste à maîtriser la connaissance de soi et savoir gérer ses besoins. Ainsi, l'enfant tout au long de l'année sera invité à reconnaître quels besoins le définissent dès que nécessaire et à gérer ses besoins en fonction de son intérêt et de son environnement.

2. L'accompagnement des émotions

L'enfant au quotidien sera amené à appréhender ses émotions afin de les reconnaître, de savoir exprimer à l'autre l'émotion qu'il traverse s'il estime en avoir besoin, au profit de sa relation avec



Charte de l'école Montessori by the Sea – La Rochelle

autrui et de gérer chaque émotion de manière respectueuse pour soi et dans l'intérêt de son environnement.

3. La résolution de conflits

Chaque situation conflictuelle sera envisagée comme une expérience sociale riche. La communication non violente (CNV) est privilégiée dans la résolution de conflits. Cette méthode de communication vous sera détaillée par les éducatrices et vous verrez votre enfant l'appliquer dans certaines situations conflictuelles. Cette technique de communication permet de "s'accorder" ensemble et non pas l'un contre l'autre.

4. Des citoyens responsables : assumer les conséquences logiques de ses actes

Les punitions sont considérées comme contre productives car elles ne répondent pas au pourquoi de l'action. Il s'agit d'essayer d'exprimer notre désaccord à l'enfant, tout en restant connecté à lui et montrer que nous avons confiance en sa capacité à réparer.

Il est important que les enfants découvrent comment vivre les conséquences de leurs choix.

5. Des enfants auteurs et acteurs des règles de vivre ensemble dans un esprit de coopération

Chaque année, les enfants avec l'accompagnement de l'équipe pédagogique réfléchiront à l'intérêt de la nécessité et de la mise en place de règles de vie qui seront décidées collectivement et qui pourront évoluer selon les observations des uns et des autres, sous couvert de la validation de l'équipe pédagogique.

Afin de faciliter leur consolidation, des pictogrammes seront choisis collectivement par les enfants pour représenter chaque règle.

Chaque entrave aux règles choisies pourra être rappelée par chaque enfant et membre de l'équipe pédagogique afin de signaler à l'autre sa gêne. Un pictogramme facile à manipuler représentant chaque règle sera construit ou choisi par les enfants dans chaque ambiance.

6. Les références non exhaustives :

Les ouvrages de Catherine Gueguen, Isabelle Filliozat, Les accords toltèques, Alfie Kohn, Thomas Gordon, Marshall Rosenberg, Donna Goertz...



Charte de l'école Montessori by the Sea – La Rochelle

C. Les activités complémentaires

1. Les jeux libres

À travers le jeu libre, l'enfant s'exprime et découvre le monde. Il a la possibilité de modifier l'espace suivant son imagination. Pour développer la créativité, l'esprit d'initiative, se ressourcer mais aussi laisser la possibilité à des jeux collectifs d'émerger, les enfants sont libres de leurs mouvements dans l'enceinte de l'école. Divers objets sont à leur disposition afin de laisser libre cours à leur imagination. Les jeux libres auront leur place pendant la récréation.

2. Les activités spécifiques

Des activités artistiques et culturelles complémentaires, l'après-midi ou ponctuellement dans l'année sont proposées à l'enfant et permettent à chacun d'exprimer son potentiel, de développer sa créativité et de découvrir le monde à travers des activités diverses.

3. Les ateliers

Des ateliers individuels ou en groupe sont proposés aux enfants, sans obligation. Ils pourront être suggérés par l'équipe pédagogique pour répondre à leurs intérêts particuliers et aux besoins du groupe, mais aussi par les enfants eux-mêmes en fonction de leurs questionnements. Les parents peuvent aussi être force de proposition et faire partager leurs métiers, compétences ou passions.

4. Les sorties

Des sorties sont proposées aux enfants par l'équipe pédagogique sur autorisation des parents. Elles se font avec le groupe-classe ou petit groupe encadré par l'équipe pédagogique et des parents volontaires.

L'accent est mis notamment sur l'observation de la nature : la faune et la flore en milieu naturel permet ainsi de faire le lien avec le matériel de botanique et de zoologie présent dans la classe et d'appréhender les spécificités du territoire.

D. Suivi du développement

Un point formel sur les apprentissages et le développement de l'enfant est proposé à l'oral par l'éducateur lors des deux réunions bilans parents-éducateur organisées en décembre et juin.

Il prend la forme d'un bilan écrit qui sera transmis à la famille en cas de départ de l'enfant à la demande de la famille.



Charte de l'école Montessori by the Sea – La Rochelle

Un livret de suivi de chaque enfant récapitulant le matériel présenté et acquis et les compétences sociales développées est renseigné par chaque éducateur. Il n'y a pas d'évaluation puisque le suivi individualisé de chaque enfant permet à l'adulte de savoir où se situe l'enfant dans ses apprentissages et ainsi préparer un environnement répondant aux besoins des enfants en application du projet pédagogique et éducatif de l'école.

Des entretiens plus informels peuvent venir compléter ce système sur demande des parents ou de l'éducateur.

Les sujets ou questionnements au sujet de la vie de l'enfant à l'école seront abordés de vive voix sur les temps d'accueil du soir ou en rendez-vous à partir de 17h. Les mails sont réservés aux informations rapides comme une absence par exemple ou une prise de rendez-vous.

IV. Une journée type d'école

Les enfants sont accueillis 4 jours par semaine :

- Les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 17h00.

Le matin est le moment privilégié pour les activités Montessori, à moins que l'enfant exprime d'autres besoins.

Chaque matinée, un temps collectif est proposé (non-obligatoire) où les enfants peuvent s'exprimer et partager leurs découvertes devant le groupe.

Le déjeuner commence à partir de 11h45. Le repas des enfants, encadré par un membre de l'équipe pédagogique accompagné d'un parent volontaire, est un temps responsabilisant important de la vie de l'école pour chaque enfant.

Les enfants participent activement à l'installation de la table, se servent à manger, rangent et nettoient (soin de l'environnement et vie pratique).

Les parents qui le désirent peuvent toutefois récupérer leur enfant le temps du repas.

Après le déjeuner, les enfants qui en ressentent le besoin peuvent bénéficier d'un **temps de repos** (relaxation, lecture, « yoga » pour enfants...) ou de sieste accompagnée d'un adulte.

Les activités reprennent comme le matin avec en plus des propositions de travail en **atelier libre individuel ou en groupe** (éveil artistique, musical, corporel, culturel...). Les enfants sont libres d'y participer en fonction de leur intérêt et peuvent quitter l'atelier à tout moment. Les ateliers peuvent être animés par des intervenants extérieurs ou des parents (le projet devra préalablement être validé avec l'équipe pédagogique).

La journée de classe se termine à 16h45.



Charte de l'école Montessori by the Sea – La Rochelle

Un accueil périscolaire est organisé jusqu'à 18h00 pour les enfants devant rester après le temps de classe. Afin d'organiser au plus juste ce temps périscolaire, il est demandé aux parents de communiquer leurs besoins et leurs disponibilités de gestion d'un créneau de garderie le plus précisément possible.

Merci d'avoir lu la Charte. Elle constitue le référentiel de l'équipe gestionnaire et pédagogique. Il est essentiel que les principes et valeurs qui y sont énoncés soient compris et partagés avec l'ensemble des parties prenantes de l'école.

Nous vous invitons à parapher chaque page et signer ci-dessous. Cette charte a vocation à être améliorée et pourra être révisée chaque année.

Acceptation de la Charte de l'École Montessori by the Sea

Nous soussignés :

.....

..... Parents/Responsables légaux de :

..... déclarons avoir pris connaissance de la Charte de l'École Montessori by the Sea et en accepter ses principes et ses règles.

Fait à : Le :

Signature(s) du ou des représentants légaux précédée(s) de la mention « Lu et approuvé »